

Nouméa, le - 6 JAN. 2017

Direction de
l'Environnement

Le Directeur

Service des installations
classés et des impacts
environnementaux et des
déchets

à

Bureau des ICPE

Monsieur
Gérant
STE ETS METALLURGIQUES
CALEDONIENS
E.M.C.
BP 3292
98846 NOUMEA CEDEX

6, route des Artifices -
Moselle
BP L1
98849 Nouméa CEDEX

Téléphone :
20 34 00

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
denv.contact@province-
sud.nc

Objet : visite d'inspection réalisée le 30 décembre 2016 sur l'installation de récupération de déchets de métaux sise zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa

Pièce jointe : compte-rendu de visite d'inspection

Monsieur le gérant,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte- rendu de la visite d'inspection qui a été réalisée le 30 décembre 2016 sur votre installation de récupération de déchets de métaux, commune de Nouméa.

Je vous saurai gré de bien vouloir prendre en considération les différentes remarques et satisfaire aux demandes formulées par l'inspection des installations classées.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

N° 11828-2016/1-
ISP/DENV

Le directeur de l'environnement

